

mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

AXA France

**Rapport du vérificateur indépendant sur les offres
« Epargne citoyenne »**

31 décembre 2022

Mazars
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
SAS au capital de 37 000 euros - RCS Nanterre 377 505 565 00087 – APE : 722Z
Siège social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE – N° de
TVA infracom : FR 94 377 505 565

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

AXA FRANCE

31 décembre 2022

Rapport du vérificateur indépendant sur les offres « Epargne citoyenne »

A l'attention de la Direction de la Communication et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE),

A la suite de la demande qui nous a été faite par la Direction de la Communication et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de la société AXA France (ci-après la « Société »), et tel que prévu par vos procédures, nous vous présentons notre rapport sur les offres d'épargne appartenant à la gamme « Offre citoyenne » au 31 décembre 2022 et sur leurs « atouts citoyens » tels que présentés sur le site Internet de la Société et dans les documents clients.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les offres de la gamme « Offre citoyenne », prises dans leur ensemble, ont été sélectionnées conformément aux critères définis dans le Référentiel et que les « atouts citoyens » de ces offres sont présentés, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel.

Responsabilité de la Société

Il appartient aux directions des entités business et au comité exécutif de la Société de valider la sélection des offres de la « gamme Offre citoyenne » et d'établir la communication sur leurs « atouts citoyens » conformément au référentiel « Epargne Citoyenne » dans la dernière version en vigueur au moment de la notation des offres (version de 2023 ; ci-après « le Référentiel ») utilisé par la Société et disponible sur le site Internet de cette dernière.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Nos travaux ont été menés conformément au standard international ISAE 3000 (*international Standard on Assurance Engagements*). Il nous appartient, en application de cette norme, d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les offres de la « gamme Offre citoyenne », prises dans leur ensemble, ont été sélectionnées, conformément aux critères définis dans le Référentiel et que les atouts citoyens de ces offres sont présentés, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel.

Informations sur le Référentiel

Le Référentiel définit les règles de transformation et d'évaluation des offres présentant les meilleures performances citoyennes parmi l'ensemble des offres de la Société, sur la base de critères répartis en trois catégories:

- « Développer la confiance et la transparence » ;
- « Encourager l'acquisition de connaissances financières » ;
- « Donner du sens à son épargne ».

Nature et étendue des travaux

Pour exprimer notre conclusion, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes entre octobre et novembre 2023 :

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel et des éléments de la grille d'évaluation des offres « Epargne citoyenne » au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et de leur caractère compréhensible.

- Nous avons conduit des entretiens avec la Direction de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de la Société, en charge du pilotage de la démarche « Epargne citoyenne ».
- Nous avons analysé la documentation disponible (grille d'évaluation des offres, notice méthodologique, présentations au comité exécutif, etc.) visant à justifier les méthodes d'évaluation des performances « citoyennes » des offres.
- Nous avons sélectionné trois offres¹ de la gamme « Offre citoyenne »², représentatives des offres commercialisées par la Société, pour lesquelles nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens avec les responsables de marché afin de corroborer les résultats de l'évaluation et de vérifier les atouts citoyens communiqués dans les documents clients des offres concernées.
- Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et les tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris La Défense, le 9 novembre 2023

Mazars

DocuSigned by:

Edwige Rey
0685636566A04C4...

Edwige Rey

Associée

DocuSigned by:

Jennifer Maingre Coudry
5506DAC01F73436...

Jennifer Maingre Coudry

Associée

¹ Offres PER Coralis, Arpèges et Solere PER.

² Les offres composant la gamme Offre citoyenne au 31 décembre 2022 sont les suivantes : Amadeo E, Arpèges, Excelium, Priviléges, CLER, CLEF, Coralis, IFC, PER Ma Retraite, PER Coralis, PER Amadeo, PER FAR, Solere PER, Soles